



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

construction aéronautique

Question écrite n° 68983

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la situation d'Airbus. Les événements du 11 septembre dernier ont plongé dans la récession le secteur aéronautique civile. Ils n'ont toutefois qu'amplifié les tensions existant depuis plusieurs mois, comme en témoigne la diminution du nombre des contrats conclus par Airbus qui est passé de 520 en 2000 à 323 en octobre 2001. L'annonce récente, par la compagnie Emirats de Dubaï d'une commande ferme de 22 avions A 380 et de 10 options témoigne certes de la compétitivité de l'offre d'Airbus. Elle ne suffira pourtant pas à assurer sa pérennité, car simultanément plusieurs compagnies aériennes ont reporté leurs commandes. Il aimerait savoir comment le Gouvernement entend soutenir Airbus dans ce contexte difficile. Il affirme la nécessité d'obtenir de la Commission européenne le versement d'aides en faveur du secteur aéronautique. Il rappelle l'importance du programme A 380 dont le calendrier ne doit pas être remis en cause. Enfin, il souligne l'importance de limiter d'éventuelles suppressions d'emplois, car il est décisif de ne pas casser le potentiel humain de cette entreprise, particulièrement sa capacité de recherche-développement. - Question transmise à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

Texte de la réponse

Les événements du 11 septembre 2001 ont sévèrement affecté les compagnies aériennes et, par contrecoup, contraint les constructeurs aéronautiques d'accepter le report de certaines livraisons d'avions et l'annulation de plusieurs commandes. Le Gouvernement est particulièrement attentif à l'avenir de ce secteur au sein duquel notre industrie a su prendre une place enviable et qui représente, pour l'économie, un enjeu essentiel en termes d'emplois et de progrès technologiques. S'il est vrai que le nombre de contrats nouveaux pris en 2001 par Airbus est en baisse par rapport à l'année 2000, cette observation doit être nuancée par le fait que le carnet de commandes de l'avionneur représente encore, malgré les dernières annulations demandées par certaines compagnies aériennes, plusieurs années d'activités sur la base du rythme actuel de production. Dans ce contexte, s'il a dû renoncer à augmenter le volume de ses livraisons, comme il avait l'intention de le faire avant le 11 septembre, Airbus n'envisage pas de réduire ses capacités industrielles et les répercussions des récents événements sur l'emploi devraient rester modérées pour ce qui concerne les centres de production localisés en France. De plus, Airbus reste confiant dans les perspectives futures du transport aérien. Afin de ne pas compromettre ses chances quand la reprise interviendra, le constructeur maintient la priorité accordée au programme A380, dont le développement a été lancé en décembre 2000 et dont la mise en service des premiers appareils est envisagée en 2006. Ce programme représente une ambition considérable en termes de recherche et d'avancée technologique. Sa réalisation va demander la mobilisation à haut niveau des ressources de l'entreprise, aussi bien sur le plan financier qu'en capacité d'études. L'Etat a décidé de contribuer au financement de ce projet dont il mesure toute l'importance pour l'avenir d'Airbus. C'est ainsi qu'une avance de 1 213 millions d'euros vient d'être accordée à l'avionneur dans les conditions prévues par les réglementations internationales. De son côté, afin de garantir la disponibilité de sa part de financement, l'avionneur vient d'engager un plan d'économie dans l'ensemble de ses filiales. Ces mesures permettront de remédier aux effets

du ralentissement de l'activité sur la rentabilité de l'entreprise. A ce jour, aucun licenciement n'est prévu par ce plan qui jouera sur la flexibilité disponible en matière d'organisation du travail pour ajuster au mieux la capacité de production à la charge réelle et restaurer ainsi les marges. Au vu de la situation actuelle, les dispositions ainsi prises tant par le Gouvernement que par l'industriel permettent d'envisager l'avenir avec confiance. Cependant, le Gouvernement reste vigilant quant à l'évolution de la situation d'Airbus. Il continuera de veiller à ce que ce secteur d'activité conserve ses capacités de développement sur le moyen et le long terme.

Données clés

Auteur : [M. Georges Sarre](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68983

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6578

Réponse publiée le : 22 avril 2002, page 2116